

## Généalogie



### LES ROBERT DE NOUGAROULET

Nougroulet est un petit village (actuellement environ 300 habitants ) à 14 kms au Nord-Est d'Auch. Une famille de ROBERT y est attestée depuis au moins le XVIème siècle<sup>11</sup> et jusqu'en 1843, date du décès de son dernier représentant, mort sans descendance<sup>12</sup>.

*... du d<sup>ns</sup> Roguelaine de lazar d'une part, le noble Jean de la biès p. de fabate, noble seigneur de l'obit de Jean de la biès seigneur du lieu de nougaroulet de l'autre part, lesquels de ...*

**1556 : première attestation d'un ROBERT à Nougroulet**

Bien qu'on n'ait aucune preuve formelle ( acte d'état-civil ou notarié, témoignage précis ) d'un lien entre cette famille et les ROBERT gentilshommes-verriers, un certain nombre de faits parfaitement avérés la concernant permettent d'établir un faisceau de présomptions qui aboutit, faute d'une assurance absolue, à une " intime conviction " : il n'est pas interdit d'espérer découvrir un jour le "chaînon manquant" qui établira de façon irréfutable cette parenté . Les arguments en faveur du rapprochement entre les ROBERT de Nougroulet et les ROBERT gentilshommes-verriers sont de plusieurs ordres :

- bien que juristes ou, surtout (et même exclusivement à partir de la seconde moitié du XVIIème siècle ) militaires , **ils entretiennent des liens étroits avec une région et des familles qui sont celles de verriers** : les LA ROUVIÈRE dans le Gard, les NOGUÈS, en Bigorre et dans le Bazadais, familles elles-mêmes alliées à d'autres dynasties verrières, les AUDOIN, les ROQUEFEUIL ou les CARDAILLAC pour n'en citer que quelques-unes.  
D'autre part plusieurs ROBERT de Nougroulet vont chercher femme en Grésigne ou dans les alentours immédiats, chez les CLAIRAC ( près d'Amarens, dans l'actuel Tarn ) ou les LINTILHAC.
- **Ils sont nobles sans contestation possible** comme l'attestent de nombreuses "fournitures " de preuves, en particulier un maintien de noblesse de 1597. Il s'agit , pour eux, essentiellement,d'une noblesse des armes : en 1706, un MONTEIL de Nougroulet déclare représenter "...la cinquième génération sans dérogeance ayant servi de pere en fils ". Cette présence dans les armées du roi se maintiendra jusqu'à la Révolution.

11 Un contrat de mariage ( ou plus exactement la copie d'un extrait, copie vraisemblablement XVIIIème siècle, de ce contrat, sans doute fournie pour une justification de filiation, ce qui explique que l'on n'ait pas recopié tout le contrat ) conservée aux Archives départementales du Gers et non classée en 2000, atteste , à la date du 3 mai 1556, la présence à Nougroulet de Pierre de ROBERT, fils de Jean; lui-même de Nougroulet.

12 Ce dernier représentant est connu sous le nom de MONTEIL de ROMECOURT: en effet, le patronyme ROBERT subit très tôt des transformations: descendant d'une lignée de personnages qui ne se sont appelés et ne signent que de ROBERT, Pierre de ROBERT, au tout début du XVIIème siècle, se fait appeler et signe ROBERT de MONTEIL ( du nom d'un fief ) puis, très vite, seulement MONTEIL. Ses descendants directs ne garderont que MONTEIL auxquels ils adjoindront, pour différencier les branches, le nom d'un fief: MONTEIL de ROMECOURT, MONTEIL de LAUSIDÉ etc. Mais tous sont bien des ROBERT.

- Enfin, et c'est peut-être l'élément sinon probant en tout cas déterminant pour notre hypothèse **leurs armes** sont tout à fait celles des ROBERT verriers. Elles peuvent être lues sur le sceau qui ferme le testament du dernier d'entre eux à Nougroulet, testament daté de 1837<sup>13</sup> et dont le notaire précise qu'il a été "...scellé en 6 endroits avec de la cire rouge d'Espagne portant l'empreinte du cachet portant les armes de la maison de Monsieur MONTEIL de ROMECOURT".

Le fait que la seule représentation à notre connaissance des armes des ROBERT de Nougroulet soit une empreinte sur cire implique qu'on ne puisse en préciser ni les métaux ni les émaux. Mais l'essentiel, les figures, est tout à fait lisible : on a "*de..à un chevron de...accompagné de 3 roses de..., 2 en chef et 1 en pointe*" ce qui rend ces armes tout à fait parentes de celles des diverses branches des ROBERT, verriers.

- On peut enfin noter, même si ce point n'a pas la force des précédents, que les ROBERT de Nougroulet ont des liens avec le protestantisme, dont de nombreux verriers font profession. Mais, s'agissant de Nougroulet où, malgré la proximité de Mauvezin, la Réforme ne s'est jamais implantée, le fait mérite d'être souligné : ainsi, quand en 1650 surgit un litige entre Isabeau de Lintilhac, veuve d'un ROBERT et la famille de son mari à propos de l'administration des biens des enfants du couple, l'appel de la sentence est porté "en la chambre de l'Edit de Castres". Il faut donc qu'un des protagonistes au moins soit protestant. De même une branche des ROBERT de Nougroulet fixée à L'Isle-Jourdain conclut des alliances avec des familles dont les liens avec la Réforme sont avérés, comme les BONHOMME ou les CARRÉRY.

### **Quand et comment les ROBERT sont-ils venus à Nougroulet ?**

Les liens nombreux et persistants des ROBERT de Nougroulet avec la région verrière de Grésigne peuvent laisser penser que ce serait là leur région d'origine. Ici encore, il s'agit d'une simple hypothèse, mais elle paraît très vraisemblable.

En effet :

- il existe un lien historique entre Nougroulet et la région de Grésigne : le Comte d'Armagnac est seigneur de Montmiral et le premier baron d'Armagnac, bras droit et conseiller privilégié du Comte, n'est autre que le baron de Montaut (aujourd'hui Montaut-les Créneaux à 4 kilomètres de Nougroulet), lui-même seigneur de Nougroulet.
- Ce lien se précise à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, époque qui est celle des premières attestations de la présence des ROBERT à Nougroulet<sup>14</sup> : le Comte d'Armagnac est, lorsqu'il meurt en 1497, "*retiré*" (comprenez assigné à résidence) à Castelnau de Montmiral ; après de nombreux déboires politiques, dont un embastillement, qui ont gravement endommagé sa santé physique et, peut-être, mentale. Pendant de nombreuses années Philippe de VOISINS seigneur de Montaut et de Nougroulet fait le lien entre le comté d'Armagnac et son Comte et effectue de nombreux voyages vers Castelnau de Montmiral. En aurait-il "ramené" les ROBERT ? En tout cas, c'est sur les ruines du château de Nougroulet, ruiné on ne sait comment mais propriété du baron de Montaut, que les ROBERT vont établir les deux maisons qu'ils possèdent dans le village à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. On n'a pas de trace d'achat de leur part alors qu'il en existe à la même époque pour des parcelles voisines. Serait-ce un don des VOISINS pour ce qu'il est convenu d'appeler des "*services rendus*" soit en Grésigne, soit en Gascogne ?

---

13 Testament en date du 3 février 1837, reçu par Despax, notaire à Montaut, Archives départementales du Gers, 3 E 9050

14 On a vu qu'un Pierre de ROBERT se marie en 1556 à Nougroulet. Son père Jean, dont on peut penser raisonnablement qu'il est né vers 1500, est dit lui aussi "de Nougroulet". S'il n'est pas forcément né en Gascogne, il a dû y venir très jeune, donc au tout début du siècle sinon à la toute fin du précédent.

### Quelques "figures " caractéristiques ou pittoresques des ROBERT de Nougroulet :

Parmi les ROBERT qui, pendant plus de trois siècles, ont " illustré" l'histoire du village de Nougroulet, faire un choix est forcément subjectif. J'en choisis cinq qui paraissent plus particulièrement significatifs pour la connaissance de l'histoire et de l'esprit de cette famille.

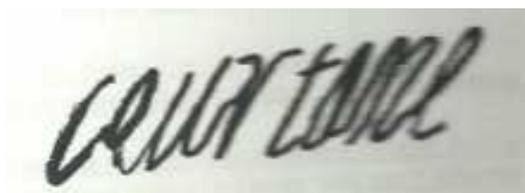
**Pierre de MONTEIL** le premier à abandonner le patronyme ROBERT, meurt à Nougroulet en 1625. Il est enterré dans l'église mais aucune trace de sa sépulture n'est actuellement visible. En 1593, il a obtenu du roi Henri IV des lettres dites *de sauvegarde* ( qui lui permettent donc de ne pas avoir à loger des gens de guerre ) . Il doit ce privilège, tout à fait intéressant dans ces périodes fort troublées, à des " services rendus à la personne du roi Henri III ". Services d'ordre politique sans aucun doute car il est l'ami de ses "pays", Roquelaure et d'Epernon , mais rendus peut-être l'épée à la main si on se souvient que la plupart des fameux "Quarante" étaient gascons! En tout cas, il demeure bien en cour, puisqu'il est nommé "gentilhomme servant".



*signature de Pierre de MONTEIL au bas d'un acte de baptême (Nougroulet, 1607)*

La légende locale prétend qu'Henri IV est passé par Nougroulet et y a séjourné une nuit (mais tant de lieux ont la même prétention ! ) : cela n'est pas impossible, et est même très probable, quand on regarde les itinéraires consignés par les proches du souverain. On peut penser que si la tradition dit vrai c'est chez Pierre de MONTEIL qu'il a été accueilli !

**Aymeri de MONTEIL sieur du COURTANÉ** est le fils de Pierre, sans doute pas son fils aîné, puisqu'il n'embrasse pas la carrière des armes mais reste à Nougroulet.....où il défraie la chronique locale en entretenant ouvertement une liaison avec la fille d'un cordonnier du village dont il a successivement sept enfants... Lorsqu'il obtient enfin de sa famille le droit de se marier le huitième est sur le point de naître ! Les frères et soeurs d'Aymeri qui ( Pierre de MONTEIL et sa femme étant morts à cette date ) s'opposaient à cette union sans doute officiellement pour des raisons de parenté ( mais ce ne sont en réalité que des prétextes ), en réalité sans doute pour des motifs d'intérêt et l'officialité plusieurs fois sollicitée ne peuvent qu'accepter la situation! Le mariage semble bien avoir été, sinon celui du siècle, du moins le mariage de l'année à Nougroulet: Le curé de la paroisse n'omet aucun détail et précise que la " *benediction nupcialle leur a esté donnée devant leurs sept enfants, François, Louys, Nairay, Narcisse, Hyacinthe, Gabriel et Clovis, tous presens...et presens un tres grand nombre de peuples tant hommes que femmes...*" <sup>15</sup> Malheureusement, Aimery mourra rapidement...non sans avoir auparavant soldé les dettes importantes de la famille de son épouse et après la naissance d'un neuvième enfant !



---

15 5 mai 1635 Registres paroissiaux de Nougroulet

**François de MONTEIL de ROMECOURT** est le fils de Pierre et, donc, le frère d'Aimery; il a, dit un document, "...toute sa vie pourté les armes .." pour le service du roi "...tant aux régiments ( des) gardes ( du roi) qu' " ..aux autres troupes " et a été blessé " d'une mousquetade <sup>16</sup>" au siège de Montauban en 1621 ce qui l'aurait amené à se retirer à Nougroulet . Il y prend une place importante puisque, à plusieurs reprises, il est le fondé de pouvoir du baron de Montaut.



The image shows a handwritten signature in black ink on a light background. The signature reads "François de Monteil de Romecourt" in a cursive, somewhat stylized script. The name is written in two lines, with "François de" on the first line and "Monteil de Romecourt" on the second line. There is a horizontal line under the word "Monteil".

*Signature de François de MONTEIL en lieu et place du baron de Montaut, son suzerain, 1624 :  
Arrentement de la taaberne et de la maison de boucherie de Nogarollet, Dufaur, notaire Archives  
du Gers, 3E 3986*

Son caractère, comme celui de la plupart des hommes de sa famille, est assez belliqueux: en 1638, à la suite d'une dispute avec son cousin germain, un ROBERT de LAUSIDÉ, pour un motif futile ( ce dernier revenant de la chasse, avait, non sans un brin de provocation, traversé les terres du premier ) un duel à l'épée a lieu. LAUSIDÉ est blessé et mourra quelques jours plus tard, suite à une gangrène<sup>17</sup>. Passible de mort, vu la législation royale sur les duels, François s'enfuit...en Grésigne dans sa belle-famille, puis, avec une belle audace, sachant que le roi manque de capitaines expérimentés pour le siège qu'il soutient devant Fontarabie, va se mettre au service du souverain....Sa bravoure et ses qualités de chef militaire lui vaudront de figurer parmi les bénéficiaires des grâces accordées par Louis XIII lors de la naissance du Dauphin. Désormais, il peut reprendre sa vie à Nougroulet, vie marquée par de fructueuses opérations immobilières et quelques manifestations assez violentes contre des habitants du village par lesquels il s'estime lésé...

**Jean-Baptiste de MONTEIL de ROMECOURT ( 1720-1792 )** est le dernier de la famille à accéder à une carrière militaire: garde du corps du roi ( Compagnie de Luxembourg, brigade de Varelle ), il occupe même, un temps, le poste prestigieux de porte-étendard de cette compagnie . Il est chevalier de Saint Louis. Il semble avoir administré ses biens de Nougroulet avec beaucoup de bon sens mais aussi avec une réelle générosité de coeur, repoussant la date du paiement des fermages lorsque les années sont difficiles pour ses métayers, remettant même parfois les dettes qu'on a envers lui; prenant à sa charge les frais occasionnés par la naissance d'enfants illégitimes chez les filles de ses fermiers.

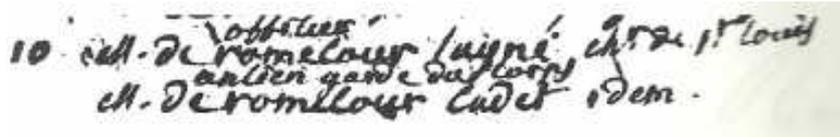
En 1789, il prend part aux délibérations destinées à nommer les députés de la Noblesse aux Etats-Généraux pour la Généralité d'Auch.

Les documents concernant sa succession le donnent comme mort en 1792 mais il n'a pas été possible de retrouver son acte de sépulture.

---

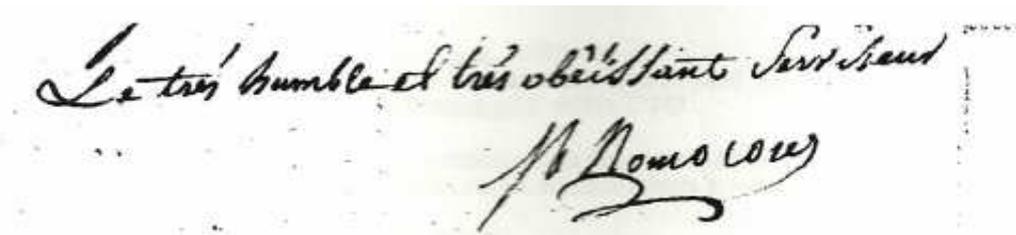
16 Tous ces détails comme ceux qui concernent le duel avec son cousin sont tirés des *Lettres patentes du Roy confirmant abolition et pardon en faveur de François de Montheil sr de Romecourt*, Archives départementales de la Haute Garonne, B 1916, f°122

17 "...ayant été mal pansé, la gangrène s'y seroit mise et seroit décédé dix jours après " (Lettres de rémission...)



*Attestation de la présence de J.B. De ROMECOURT à l'assemblée préparatoire de Etats-Généraux  
à Auch en mars 1789, Archives du Gers C 693*

**Joseph de MONTEIL de ROMECOURT ( 1761-1843 )**. Fils de Jean-Baptiste, il est le dernier des ROBERT à vivre à Nougroulet Sans doute avait-il commencé, lui aussi, une carrière militaire comme semble l'attester la feuille de présence à l'Assemblée préparatoire où il est désigné comme " *Mr de Romecourt cadet* ". La Révolution y met fin et il paraît vivre alors dans une sorte d'ombrageuse retraite: aucun lien avec les différents régimes qui se succèdent , pas même avec la Restauration. Il administre ses biens de Nougroulet où il fait preuve d'un esprit très "Ancie Régime ", convoquant lui-même la garde champêtre pour lui faire faire une annonce, traitant de haut avec ses concitoyens pour des questions de bornage ou de mitoyenneté, s'adressant avec morgue à l'administration préfectorale. Il a hérité du caractère vindicatif de ses ancêtres: à 81 ans, ayant déploré l'intrusion de volailles dans son jardin et ayant prévenu d'une éventuelle réaction de sa part, il tire au fusil depuis une fenêtre de la maison dans le dit jardin situé à unecentaine de mètres en contrebas...et tue sept poules! Il meurt sans descendance, ayant perdu la seule fille qui lui restait de quatre enfants. Son héritier, fils de l'une de ses soeurs, vendra tous les biens que son oncle possédait à Nougroulet.



*Écriture et signature de Joseph de ROMECOURT ( 1818 )*

On peut se demander enfin quelle est, à l'heure actuelle, la survie de la descendance ROBERT dans le Gers.

- la branche de l'Isle-Jourdain semble s'être éteinte dans la première moitié du XIXème siècle avec le décès des trois filles non mariées du dernier représentant mâle.
- Une branche fixée à Saint-Orens, près de Mauvezin, voit s'éteindre le dernier porteuse du nom, sous la forme MONTEIL, en 1874 en la personne de Honrine de MONTEIL. Il reste des descendants par les femmes, ceci sous différents patronymes.
- A Nougroulet, pour la branche ROMECOURT, le nom, sous la forme MONTEIL de ROMECOURT s'éteint, on l'a vu, en 1843. La branche elle-même disparaît en 1887 avec le décès du neveu, et héritier, du dernier ROMECOURT, mort, lui aussi, sans postérité. Quant à la branche Lausidé qui, dès le XVIIIème siècle ; n'est plus représentée que par des filles, il se peut qu'elle le soit encore par des descendants de celles-ci, sous les patronymes d'ESPARBES de LUSSAN ou d'AMBLAT ou de descendants de ces deux familles.

*Pierrette FOURCADE*